



LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Missions ponctuelles -

AQUITAS
EXPERTISE et CONSEIL

Une équipe de juristes en droit social à votre service

(De l'accueil au départ de vos salariés...



Vous souhaitez recruter ? Vous vous interrogez sur les aides à l'embauche ?

Nos consultants peuvent vous orienter pour votre recrutement :

- choix du contrat de travail
- aide au process de recrutement
- rédaction du contrat et formalités administratives
- mise en œuvre et suivi des aides à l'embauche

Des interrogations sur la situation de vos salariés, sur vos droits et obligations ?

Notre service juridique social se tient à votre écoute au quotidien pour **répondre à vos interrogations** en droit du travail ainsi qu'en droit de la paie.

Nous vous aidons à **organiser, planifier et mettre en œuvre le développement de votre politique RH** (kit d'entretiens professionnels, fiches de poste, définition des rémunérations...).

Une rupture de contrat envisagée avec l'un de vos salariés ?

Licenciement, rupture conventionnelle... ? Nos experts vous guident dans la **mise en œuvre d'une procédure** adéquate en conformité avec la réglementation.

Notre service peut également déterminer vos **provisions d'indemnités** de fin de carrière ou encore vous proposer une analyse précise des **droits de vos salariés** en matière de retraite.

(Un appui juridique pour mener votre politique RH



Vous souhaitez mettre en place ou repenser vos outils RH.

Nous vous conseillons sur **divers thématiques** : affichage obligatoire, règlement intérieur, mise en place de vos régimes de prévoyance ou de mutuelle, SIRH et workflow de congés payés ...

Vous êtes une entreprise d'au moins 11 salariés ? N'oubliez pas d'envisager ou de renouveler vos élections professionnelles.

Nous mettrons en place sereinement vos institutions représentatives du personnel en collaboration avec vos services.

L'épargne salariale, vous y avez pensé ?

Nos juristes rédigeront vos **accords collectifs** de manière à vous faire bénéficier des exonérations sociales et fiscales attachées à ces dispositifs.

Comment assurer l'optimisation de vos process RH ?

Nous vous proposons une **étude personnalisée** vous permettant d'identifier les sources d'optimisation de votre politique RH (exonération de charges, risques URSSAF, risque de contentieux...).

Chez Aequitas, vos projets sont nos missions

NOS MISSIONS

| NATURE DES PRESTATIONS | PRIX HT * |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Travaux juridiques | |
| Base horaire pour consultation juridique | 80 €/heure Hors frais de déplacement |
| Assistance aux contrôles Ursaff | 450 € / demi-journée Hors frais de déplacement |
| Rédaction de contrat de travail | |
| Rédaction d'un CDI/CDD | 140 € |
| Rédaction d'un contrat type CDD/CDI | 200 € |
| Rédaction d'un contrat particulier (VRP, Négociateur Immobilier, Clause de non concurrence, Délégation de pouvoir, annexe véhicule...) | 220 € |
| Avenant au contrat | 90 € |
| Majoration pour temps partiel | +10 € |
| Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) | 20 € / déclaration |
| Suivi aide à l'embauche sur le portail Sylae | 30 € / trimestre |
| Assistance rupture de contrat de travail | |
| Procédure disciplinaire (avertissement/mise à pied) | 150 € |
| Licenciement pour motif personnel | À partir de 480 € |
| Licenciement pour inaptitude du salarié | À partir de 550 € |
| Licenciement économique | À partir de 650 € |
| Rupture conventionnelle du contrat de travail | 450 € |
| Rédaction d'un accord transactionnel | 350 € |
| Simulation indemnités licenciement / départ en retraite | 90 € |
| Estimation du passif social annuel (IFC) | 240 € entreprise < 20 salariés 350 € entreprise de 20 à 50 salariés 500 € entreprise de 51 à 100 salariés Au-delà de 100 salariés : - Base de 520 € - 40 € supplémentaires par tranche de 50 salariés |
| Documents et Process RH | |
| Rédaction d'un projet de règlement intérieur | 250 € |
| Rédaction d'une décision unilatérale de prévoyance, mutuelle ou retraite supplémentaire | 200 € |
| Kit RH : Entretien professionnel / Affichage obligatoire... | À partir de 30 € |
| Étude d'optimisation de la paie et des process RH | À partir de 450 € |
| Établissement de la DOETH | 300 € |
| Négociation collective et Epargne salariale | |
| Rédaction d'accords collectifs (égalité H/F, contrat génération...) Forfait Accord de Participation / Accord d'Intéressement | À partir de 800 € |
| Elections des représentants du personnel | |
| Forfait délégués du personnel ou Comités d'Entreprise ou DUP | À partir de 1200 € |

* Tarifs indicatifs